REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune

BARBAZAN

Séance du

28 août 2013

Nombre de conseillers	
- en exercice	10
- présents	9
- votants	9
- absents	1
- evelue	

L'an deux mille treize, le 28 août à 18 heures 30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. r Henri GALY, Maire.

Etaient présents : MM.

Mmes BOLEA Maryse, NOE Liliane, STRADERE Michèle, Mrs BOURELY Marcel, BRUNA Roger, DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SIBRA Gérard.

Absente excusée: Madame LOMBARD Françoise

Date de convocation :

22 août 2013

Date d'affichage:

M. adame STRADERE Michèle a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

OBJET

AUGMENTATION
HEURES CLAE
MODIFIANT LA DUREE
HEBDOMADAIRE DE
CHAQUE POSTE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la réforme des rythmes scolaires, il est nécessaire d'augmenter les heures de travail pour le CLAE de :

- Madame LOPEZ Huguette pour 1 heure par semaine soit 36 heures à annualiser.

La durée hebdomadaire du poste sera de 17 heures 50.

- Madame VARINOIS Aline pour 4 heures et 10 minutes par semaine. L'augmentation de son temps de travail total passe donc à 50 minutes par semaine soit 30 heures à annualiser.

La durée hebdomadaire du poste sera de 30 heures 39.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

- accepte l'augmentation des heures de CLAE.
- accepte l'augmentation des heures totales à annualiser.

Après en avoir délibéré, les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

SOUS-PREFECTURE

- 3 SEP. 2013

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture de Haute-Garonne le et publication ou notification du

